



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Lignes

Question écrite n° 2182

### Texte de la question

M Bernard Schreiner (Yvelines) attire l'attention de M le ministre des transports et de la mer sur l'urgence de prendre en compte les difficultés des relations ferroviaires, entre Mantes-la-Jolie et Versailles, par la ligne de Plaisir. L'agglomération mantaise représente une capacité, en termes d'emplois et en termes industriels, qui ne peut qu'être intéressée par les possibilités offertes par la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines. Or les liaisons entre Plaisir (ville nouvelle), Versailles (prefecture) et Paris-Montparnasse sont trop faibles pour permettre des relations directes valables en termes d'emplois et de relations économiques. L'amélioration des relations ferroviaires sur cet axe passe par des améliorations techniques (rupture de charge en particulier) et par une étude sur les conséquences d'une imbrication étroite entre les deux réseaux de Paris-Saint-Lazare et de Paris-Montparnasse. Un groupe de travail de la SNCF a étudié, il y a dix-huit mois, ces problèmes. Il demande donc quels sont les résultats de ces études et quelles mesures il compte prendre pour améliorer d'une manière importante et décisive cet axe, aujourd'hui capital, reliant Mantes à la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines.

### Texte de la réponse

Reponse. - Les conditions d'une amélioration des relations ferroviaires entre Mantes-la-Jolie et Versailles par la ligne de Plaisir ont été étudiées par la SNCF dans le cadre d'un groupe de travail. Une telle étude est particulièrement complexe car elle concerne trois réseaux : Paris-Saint-Lazare, Paris-Montparnasse et la ligne C du RER La solution retenue ne doit en aucune manière perturber les conditions d'exploitation de ces réseaux. Après avoir souligné ce point, le groupe de travail est parvenu aux conclusions suivantes : compte tenu du potentiel de trafic, la création de circulations supplémentaires ne paraît pas s'imposer. En revanche, la création de relations directes Mantes-Paris par prolongement des trains Paris-Montparnasse-Plaisir-Grignon jusqu'à Mantes a été envisagée ; ces relations se substitueraient aux circulations Mantes-Plaisir ou Epone-Plaisir. Cette solution se heurte toutefois aux difficultés de circulation entre Epone et Mantes-la-Jolie, cette section de ligne étant proche de la saturation. Compte tenu de problèmes d'inscription de ces relations directes dans les grilles horaires de la région SNCF Paris-Saint-Lazare, la construction d'une troisième voie entre Epone et Aubergenville est un préalable indispensable. La construction de cette voie présente par ailleurs un intérêt majeur pour améliorer la sécurité de la circulation des trains. C'est pourquoi, la SNCF l'a retenue dans le cadre du programme relatif à la sécurité qu'elle a récemment adopté. L'engagement de cette opération interviendra en 1989. L'amélioration des relations entre Mantes-la-Jolie et Saint-Quentin-en-Yvelines, quant à elle, passe également par l'absence de rupture de charge à Plaisir-Grignon et nécessite donc la résolution préalable des problèmes précédemment évoqués. Lorsque ces nouveaux services seront mis en œuvre, le volume de l'offre sur la relation Mantes-Versailles sera sensiblement accru grâce à l'introduction de voitures à deux niveaux.

### Données clés

**Auteur :** [M. Schreiner Bernard](#)

**Circonscription :** - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question** : 2182

**Rubrique** : Sncf

**Ministère interrogé** : transports et mer

**Ministère attributaire** : transports et mer

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 5 septembre 1988, page 2457